

## Communiqué de presse

### Déplacement du Président du gouvernement Paris du 23 au 27 mai 2016

#### Au Conseil d'Etat pour présenter les textes TGC et compétitivité

L'objet principal du déplacement de quatre jours à Paris effectué par Philippe Germain, Président du gouvernement, était de présenter les deux textes TGC et compétitivité devant le Conseil d'Etat.

Trois réunions de travail ont été tenues avec les membres du conseil d'Etat le lundi 23 mai et le mardi 24 mai.

La section des finances a été attentive aux explications données et qui ont nourri le rapport final qui a été présenté en assemblée générale du Conseil d'Etat le jeudi 26 mai.

**Le Conseil d'Etat a rendu un avis sur chacun des deux textes. Les observations formulées apportent des compléments et des précisions sans aucune remise en cause du dispositif.**

**Fort de ces avis, le gouvernement se prononcera le 14 juin prochain pour un dépôt ensuite sur le bureau du Congrès de la Nouvelle-Calédonie.**

*L'enjeu est de réformer la fiscalité indirecte qui pèse sur les prix et de lutter contre la vie chère dans des accords de compétitivité à mettre au point avec le monde économique.*

#### Des rencontres bilatérales avec les ministres sur le dossier calédonien.

En marge des rencontres avec le Conseil d'Etat, le président du gouvernement a été reçu :

#### *Le mardi 24 mai par :*

**M. Jean-Marc Ayrault**, ministre des Affaires étrangères et du Développement international également en charge du portefeuille du développement du tourisme et du commerce extérieur.

#### **Sujets abordés :**

**Visas Vanuatu** : le ministre s'est engagé à mener à bien, dans les meilleurs délais, la décision de suppression des visas court séjour.

**Francophonie** : le ministre a manifesté un vif intérêt pour reconnaître la place et l'importance des territoires français dans le rayonnement de la francophonie dans le Pacifique sud.

**Fonds européens** : le ministre a entendu la suggestion du Président Germain d'une gouvernance révisée permettant à la Nouvelle-Calédonie de devenir la représentation de l'Europe dans le Pacifique

concernant la gestion des fonds européens d'aide au Pacifique dont le montant annuel s'élève à près de 24 milliards de francs.

**Tourisme :** Comme souhaité par le Président Germain, le dossier de l'octroi du statut de « destination touristique agréée » à la Nouvelle-Calédonie par les Autorités chinoises avance. L'administration nationale du tourisme de Chine a fait savoir aux autorités françaises qu'elle souhaitait la mise en œuvre de voyages touristiques de groupes chinois en Nouvelle-Calédonie. Ce projet a fait l'objet d'un examen interministériel et l'Ambassadeur de Chine en France, M. Zhai Jun, pourrait se rendre en Nouvelle Calédonie dans les prochaines semaines.

**M. Jean-Jacques Urvoas**, Garde des Sceaux, ministre de la Justice.

**Sujets abordés :**

De nombreux sujet ont été abordés par le Président Germain comme la délinquance des mineurs, la création d'un centre éducatif fermé, la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse (PJEJ).

Le ministre a validé la demande du Président Germain d'envoyer deux missions d'expertise pour évaluer la politique calédonienne concernant l'accueil de la jeunesse en difficulté et d'une autre en vue de la création d'un centre éducatif fermé.

Le ministre a également accepté la demande du Président Germain de détacher deux magistrats pour accompagner la Nouvelle-Calédonie suite au transfert de compétences dans domaine droit civil et commercial et participer ainsi à la mise à niveau des textes.

**M. Bruno Lasserre**, président de l'autorité de la concurrence.

**Sujets abordés :**

Ces échanges ont porté sur les conditions d'installation et d'accompagnement de l'autorité en Nouvelle-Calédonie.

*Le Mercredi 25 mai par :*

**M. Thierry Lataste**, directeur de cabinet du Président de la République, nommé le matin même en haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie en Conseil des ministres.

**Sujets abordés :**

De nombreux sujet ont été abordés comme le nickel, la situation économique et sociale, l'avenir institutionnel ainsi que les contrats de développement, la francophonie et les échanges économiques avec les pays de la zone.

**M. Albert Ollivier**, conseiller du Comité de direction de la Caisse du dépôt et consignations.

**Sujets abordés :**

Les échanges ont porté sur la création d'un fonds d'épargne et d'investissement et celui de la création du fonds pour les générations futures.

**M. Christian Brechot**, directeur général de l'Institut Pasteur.

**Sujets abordés :**

Discussion autour de la révision des modalités de collaboration de l'institut en Nouvelle-Calédonie suite à son prochain déménagement au médipôle de Koutio.

*Le jeudi 26 mai par :*

**Mme Najat Vallaud-Belkacem**, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de Recherche.

**Sujets abordés :**

**Projet éducatif :** Il a été convenu de mettre au point entre l'Etat et la Nouvelle-Calédonie une convention triennale pour assister la Nouvelle-Calédonie dans la mise en œuvre de son projet éducatif, l'assister en moyens et en hommes. La ministre a validé cet accompagnement. Le président Germain l'a invitée à venir signer ces conventions à Nouméa. Ce déplacement pourrait s'effectuer en octobre prochain.

**Nomination du vice-recteur :** Il a été décidé avec la ministre que désormais L'Etat et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie nommeront conjointement le vice-recteur, réaliseront l'appel à candidatures et choisiront ensemble le candidat. Un avenant à la convention régissant cette collaboration sera signée lors de cette même visite de la ministre à Nouméa.

**Mme George Pau-Langevin**, ministre des Outre-mer.

**Sujets abordés :**

Le Président du gouvernement a demandé l'ouverture d'autorisations d'engagement pour assurer le financement des opérations du contrat de développement de la période 2011 2016.

La ministre des Outre-mer estime qu'il y a un désaccord sur les chiffres. Pour lever toute ambiguïté un point va être effectué très rapidement avec le haut-commissaire, en lien avec M. Thierry Lataste.

Ce financement est fondamental pour les provinces qui ont engagé des travaux prévus dans le cadre des contrats de développement.

**M. Frédéric Potiers**, conseiller technique outre-mer du Premier ministre.

**Sujet abordés :**

Le Président du gouvernement a également échangé sur les crédits alloués aux contrats de développement et sur les crédits alloués à la sécurité civile.

Contact presse

Ludovic Lafon

Tél. : 24 65 40 ou 90 90 15